Ecole élémentaire

de Grésy sur Aix

**Compte-rendu du premier conseil d’école**

*Mardi 17 novembre 2020 en visio conférence*

Présents avec voix délibératives :

**Les enseignants :** Mmes Bret, Clerc, Contat, Giraud, Granello, Langin, Muller, Pecolo, Pereira et Viand (Directrice), et MM Andries, Flachat et Viand.

**Adjointe à la vie scolaire et de la coordination des services :** Mme Bompas

**Représentantes titulaires élues des parents d’élèves :** Mmes Aelion, Caselani, Collot, Giacobetti, Jolliot, Leroy, Moulis, Pertinant Rufer et MM. Perroux et Lognoz (remplace Mme Ferrari)

Présents avec voix délibératives :

**Représentantes suppléantes élues des parents d’élèves** : Mmes Bonnet, Lafon et Piccolo.

Excusés : Monsieur Ronchail, Inspecteur de l’Education nationale. F.Maitre, Monsieur Le Maire.

Mr Frerotte, DDEN (délégué départemental de l’éducation nationale), enseignants et représentante des parents d’élèves

Mmes Aubin ,Eme et Ferrari, représentantes élues des parents d’élèves.

**1. Fonctionnement de l’école**

- M. Frerotte est absent et pour l’instant non remplacé. Un Délégué Départemental de l’Education Nationale est un élu, bénévole pour 4 ans. Il s’engage à soutenir l’école publique laïque de la république. Il peut venir à tout moment dans l’école. Il a un droit de regard sur l’hygiène et la sécurité mais pas sur la pédagogie.

- Conseil d’école : Le conseil d’école doit avoir lieu dans les 15 jours après les élections. Il se réunit 3 fois par an.

-Rôle et attributions du conseil d'école : Les membres du conseil d'école avec voix délibérative sont : la directrice, deux élus représentants la commune, les enseignants, les délégués des parents d'élèves (autant de parents que de classes), le DDEN (Délégué Départemental de l’Éducation Nationale). Les membres avec voix consultative : l'Inspecteur de l’Éducation Nationale, les suppléants des parents délégués.

-En cas de vote : les votes se font à main levée sauf sur demande. Les parents délégués suppléants peuvent assister aux séances du conseil d’école sans pouvoir prendre part aux débats. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

Le prochain conseil d’école est fixé au **Lundi 1er mars à 18h00**.

-Le protocole sanitaire de l’école a dû être révisé à partir du 2 novembre au vu du protocole sanitaire national renforcé.

Le lavage des mains devenant plus fréquent, un ajustement du plan de circulation dans le bâtiment a été nécessaire pour le passage aux sanitaires. En effet, trop de temps était perdu avant l'entrée en classe. Les secteurs dans la cour ont été également revus (4) pour être en cohérence avec l’accueil des enfants répartis également dans 4 salles à l'ACEJ.

Mme Bompas intervient pour souligner que depuis le début de la crise sanitaire une collaboration étroite entre la commune, le restaurant scolaire, l’école, l’ACEJ s’est mise en place afin d’articuler et d’harmoniser les temps scolaires avec les temps périscolaires.

- Effectifs et répartition des élèves :

Depuis la rentrée 2020, l’école compte 320 élèves (325 élèves en 2019), répartis comme suit :

1 CP : 23 élèves (Mr. Viand)

1 CP : 25 élèves (Mmes Viand et Langin)

1 CP(9)/CE1(14) : 23 élèves Mmes Quézel et Langin

1 CE1 : 28 élèves : (Mme Pecolo)

CE1(10) /CE2(13) : 23 élèves (Mme Pereira)

1 CE2 : 28 élèves : (Mme Muller)

1 CE2 : 28 élèves (Mr Flachat)

1 CM1 : 29 élèves (Mme Bret)

1 CM1 : 29 élèves (Mme Contat)

1 CM1 : 26 élèves M.Andries

1 CM2 : 30 élèves (Mme Clerc et Langin)

1 CM2 : 30 élèves (Mme Giraud)

-Suivi des effectifs : l’année prochaine, 60 élèves quitteront l’école pour le collège, 75 GS passeront en CP.

# -Les élections des représentants des parents d'élèves :

# - 56,01 % de participation (56,17 % en 2019)

Résultat du scrutin : 516 électeurs inscrits

 289 votants

 23 bulletins blancs ou nuls

-Le Règlement intérieur : Le règlement intérieur est assujetti au règlement départemental des écoles publiques qui lui, est plus complet et peut être consulté sur le site de l’inspection académique :

[La circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81107)

Les enseignants souhaitent apporter des modifications **(en gras)** concernant **les Articles ci-dessous** : 2,3,4,7,9,13 et 14.

Les modifications antérieures des art.11 (Prise de médicaments/PAI) et 16 (nom sur les vêtements) resteront également en gras.

Passage au vote pour son approbation :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur est donc validé par le conseil d'école. Celui-ci a été voté à l'unanimité par le Conseil d'école.

Il sera distribué le 20 novembre, lu dans les classes, signé par les élèves puis signé par les parents.

**-Adresses mail de classe, site et continuité pédagogique :**

Les adresses mail des enseignants doivent être utilisées **uniquement** pour signaler une absence liée ou non à la COVID. Dans le cas où l’enfant est mis en septaine ou quatorzaine, la continuité pédagogique est assurée par l’enseignant via le site de l’école. Pour toutes autres informations moins urgentes, le cahier de liaison reste toujours à privilégier.

**2. Projets et actions en faveur des élèves**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dates | Classes | Sorties/projets/lieux |
| Parcours citoyen |
| 13/10 | 3 classes de CE2 et CE1/CE2 | Projet « de la graine à la graine » en partenariat avec le service espaces verts de la commune |
| 4/11 de 10h50 à 11h (minute de silence)  | Tous les élèves de l’école | Hommage à Samuel PatyLa lecture de « la lettre aux instituteurs et institutrices » de J. Jaurès et la minute de silence furent précédées par un **temps pédagogique**, en classe, adapté à l’âge des élèves, ce travail de réflexion se prolongera durant le mois de novembre.  |
| 24,30/11, 3 et 10 /1226/27/11 et 1er décembre | Tous les élèves de CPLes 2 classes de CE2 et la classe de CE1/CE2 | Les interventions de Grand Lac sensibiliseront les élèves de CP aux questions d’environnement, au tri des déchets et à la collecte sélective des emballages ménagers recyclables. Sensibilisation au gaspillage alimentaire, à l’impact de nos modes de consommation sur l’environnement et aux gestes « anti-gaspi »  |

|  |
| --- |
| Parcours éducatifs de santé |
| Toutes les classes ont accès au centre omnisport, gymnase, salle de danse, dojo et boulodrome, en concertation avec les professeurs d’EPS du collège qui transmettent à l’école, le planning d’occupation du centre omnisport de chaque période. |
| Du 13/10 au 27/11Du 30/11 au 07/01 | Classe de CE1/CE2 (classe de Mme Pereira2 classes de CP (Mmes Viand/Langin et M. Viand) 2 Classes de CE2 de Mmes Muller et M. Flachat  | Cycles natation Aqualac : compte tenu de la crise sanitaire,Les enseignants ont pris la décision collégiale d’annuler les cycles piscine. |
| Durant le mois de décembre | 5 classes concernées2 classes de CM2 3 classes de CM1  | Préparation au cycle ski nordique jan/fevIntervention à l’école de J. Lasnier monitrice BE de ski nordique |

|  |
| --- |
| Parcours d’éducation artistique et culturelle |
| A partir du 5/11 | Toutes les classes ont bénéficié de 2 séances avant fermeture pour cause de confinement. | Séances de bibliothèque avec prêt de livres et lectures offertes |
| A partir du 30/11 | Toutes les classes 23 séancesAvec 2 intervenants musique : -Pauline Bertail (cycle2) -J.Baptiste Louis (cycle 3) | Le projet se présentera comme un grand voyage durant lequel l'élève, s'appropriera une culture musicale des origines du jazz aux différents styles de musique actuels. Jeux vocaux et rythmiques, percussions corporelles, canon, polyphonie lui permettront de s'inscrire dans un processus collectif de création. Des vidéos, des extraits musicaux, éveilleront sa sensibilité et sa curiosité. |
| 10/12 | Tous les élèves de CE1Animation offerte par l’école des loisirs | Qu’est-ce qu’un éditeur ?Réflexion sur la création littéraire et artistique, découverte de la chaîne de fabrication d’un livre et des différents métiers qui s’y rapportent. |

**Evaluations nationales :** Du 14 au 25/09, tous les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales dans les domaines du français et des mathématiques. Les CP repasseront des évaluations à mi-parcours (du 18 au 29 janvier 2021).

Elles répondent à trois objectifs :

* Donner**des repères** aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
* Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le **pilotage de proximité**,
* Ajuster les**plans nationaux et académiques de formation** et proposer des ressources pertinentes.

Chaque enseignant a saisi les résultats (la correction est automatisée) via l'application nationale et a reçu en retour le profil de chaque élève et le profil de sa classe.

Les résultats sont transmis aux parents.

-**Activités pédagogiques complémentaires** **APC** :

Des APC « recentrées » toujours organisées par groupes restreints d’élèves (les plus fragiles) mais dorénavant consacrées à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves et contribuer à la maîtrise de la langue française.

Les APC ont débuté le 21/09/2020, durent 40 mn et se déroulent les lundis, mardis et vendredis : De 11h30 à 12h10.

-**Scolarisation des enfants porteurs de handicap AVS** :

2 AVS, Mmes Baumlin et Pisteur ont été affectées sur l’école. Elles sont présentes respectivement 24h et 12h et s’occupent de deux enfants (en classe de CP et CE1).

**3. Autour de l’école, amélioration du cadre de vie, hygiène et sécurité**

- Projet « équipement numérique des classes » :

Durant 3 années, les classes ont été équipées de vidéo projecteurs interactifs, ainsi que de tableaux adaptés.

En cette rentrée 2020/2021, toutes les classes sont désormais équipées de matériel de très bonne qualité.

- Amélioration du cadre de vie :

Mme Viand donne la parole à Mme Pereira, enseignante des élèves CE1/CE2, dont la classe se trouve à l’extérieur du bâtiment, dans l’Algeco qui a été installé lors de l’ouverture de la 12ème classe en novembre 2018. Mme Pereira fait remarquer que malgré un effectif allégé (23 élèves), l’algéco est exigu, il manque de place et de rangement. Mais le plus gênant est le manque d’insonorisation, à l’intérieur, le moindre bruit résonne, à l’extérieur, le préau fait caisse de résonnance et amplifie le bruit des récréations et des cours d’EPS. Mme Pereira, ajoute également que par temps de fortes pluies, le bruit est assourdissant.

Mme Bompas a bien conscience que l’installation de l’Algeco par la municipalité antérieure ne peut-être qu’une situation provisoire, la commune travaillant d’ores et déjà sur un projet d’agrandissement de l’école.

-Sécurité :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dates/heures/durée | Exercice/Alarme | Observations |
| 09/10 à 9h45Durée : 2 min 50Alerte : Alarme incendie | Alerte incendie.Alarme incendie déclenchée par la DirectriceEnseignants et élèves étaient prévenus et préparés | Rassemblement : en rang par classe sur le plateau sportif et appel.Observations : l’alarme incendie n’est pas audible de l’intérieur de l’AlgecoMme Bompas indique faire remonter ce problème aux services techniques  |
| 27/11 à 9h30Alerte : signal visuel sur les VPI des classesExercice réalisé en présence d’un gendarme et Mme Bompas | PPMS attentat/intrusionEnseignants et élèves seront prévenus et préparés.Les familles seront informées | Mise à l’abri en silence: se confiner, s’enfermer, s’allonger et se cacher. Deux classes évacueront en silence et rejoindront la bibliothèque afin de sortir derrière le bâtiment. |

**4. Questions des parents :**

-Après 3 semaines de classe avec l’obligation pour les élèves de porter un masque, quelles sont les remarques et observations recueillies ?

Mme Viand félicite tous les élèves de l’école qui font preuve dans ce contexte très difficile d’une grande maturité et respectent scrupuleusement le port du masque obligatoire. Il arrive que des élèves se présentent sans masque mais c’est toujours pour cause d’oubli, un masque jetable est alors donné à l’enfant (l’éducation nationale en a fourni à l’école, Mme Brunel-Petit a fait également un don d’une cinquantaine de masques jetables pour enfant).

Mme Giacobetti remarque, à bon escient, que le port du masque reste problématique et inconfortable pour les enfants porteurs de lunettes du fait de la formation de buée. Ces derniers sont parfois contraints de retirer leurs lunettes.

***Remerciements à :***

***-****Merci à la commune de Grésy sur Aix pour son importante aide financière tant pour la mise à disposition des enseignants de Pauline Bertail, et Jean-Baptiste LOUIS, Dumistes, intervenante musique, les fournitures scolaires (40€/élève), les projets lourds (17€/ élève) et la prise en charge des transports de proximité.*

*-L’APE pour son engagement dans toutes les manifestations organisées pour aider financièrement nos projets. Pour l’année 2020/2021 l’APE a versé à la coopérative scolaire, la somme de 2570€ (8€/enfant), incluant un don de 250€ supplémentaire.*

***Anne-Laure Bompas, Viand Sylvie,***

***Adjointe vie scolaire et culture***

 ***et de la coordination des services  Directrice***